

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2024

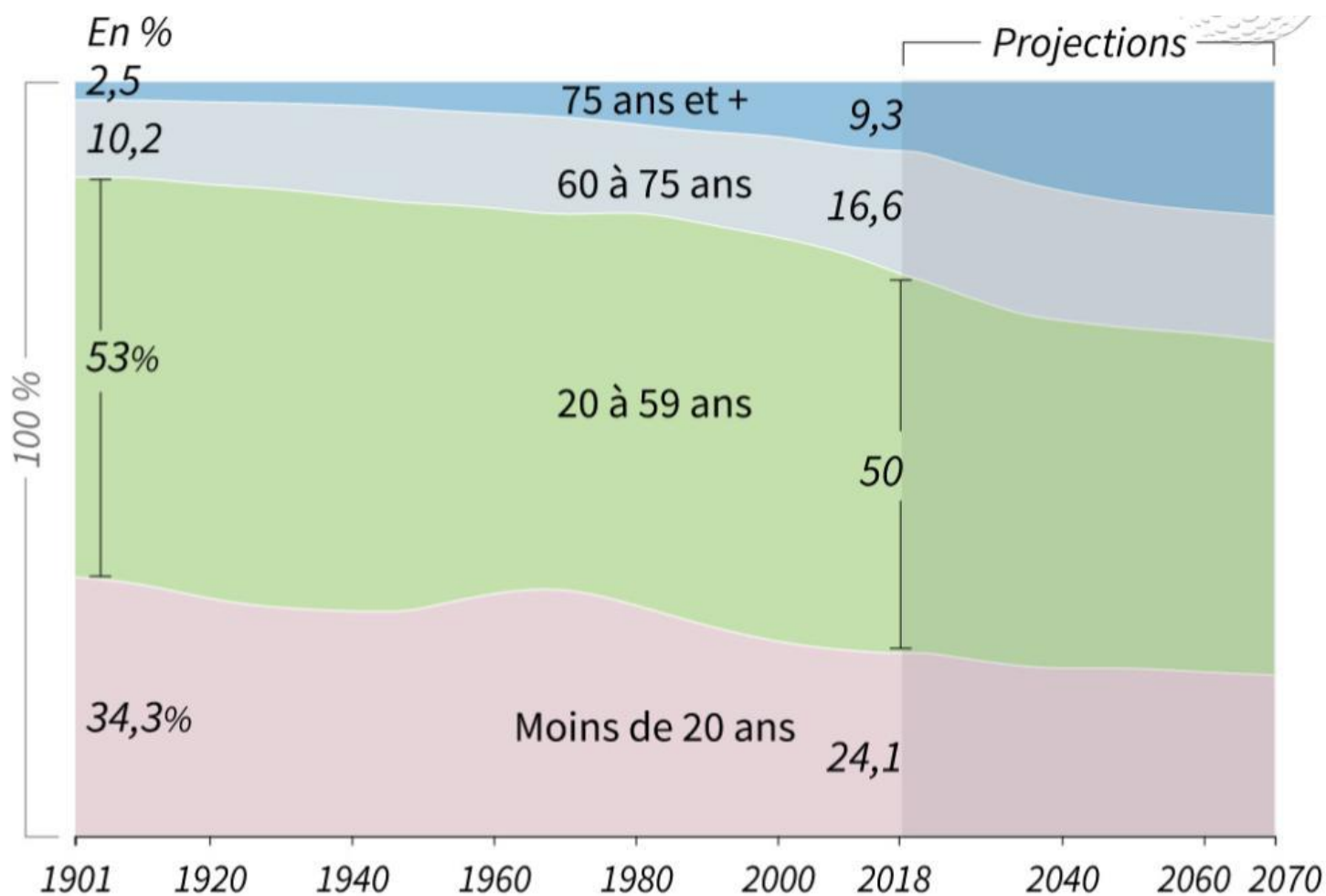
Jury : Laure Flandrin et Arnaud Pierrel

La vieillesse n'est-elle qu'un mot ?

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

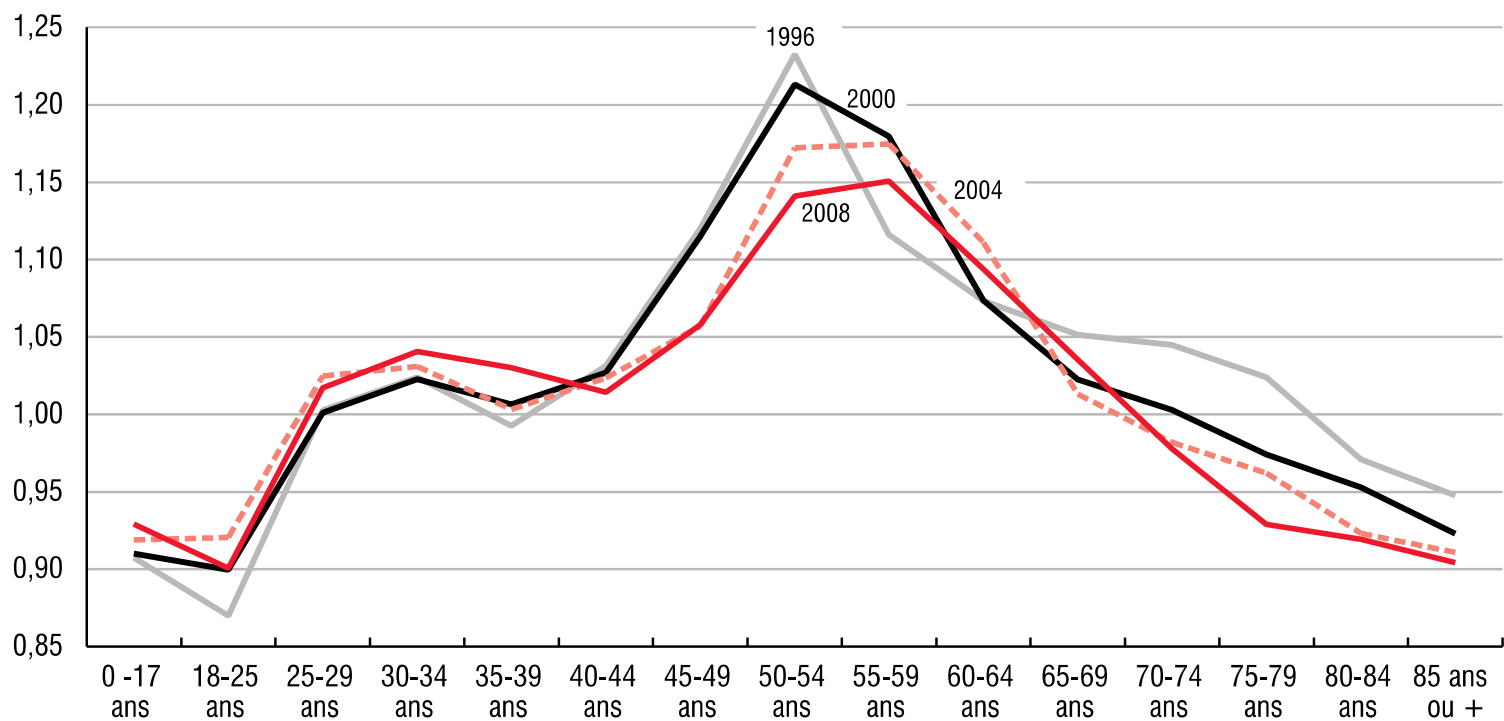
Document 1 : Répartition de la population française selon les classes d'âge (en %)	2
Document 2 : Évolution du niveau de vie relatif au revenu médian des individus selon leur âge de 1996 à 2008	3
Document 3 : Espérance de vie à 35 ans avec et sans incapacité selon le sexe chez les cadres et les ouvriers en 2003	4
Document 4 : Personnes déclarant des maladies ou des problèmes de santé chroniques et des symptômes selon le lieu de vie et le sexe (en %)	5
Document 5 : Le rapport à la politique selon les classes d'âge en France (en %)	6
Document 6 : Les répertoires de participation selon les générations en France (en %)	7
Document 7 : Un « travail de vieillissement » socialement différencié	8

Document 1 : Répartition de la population française selon les classes d'âge (en %)



Source : INSEE, Population par âge et scénario central des projections de population, 2013-2070.

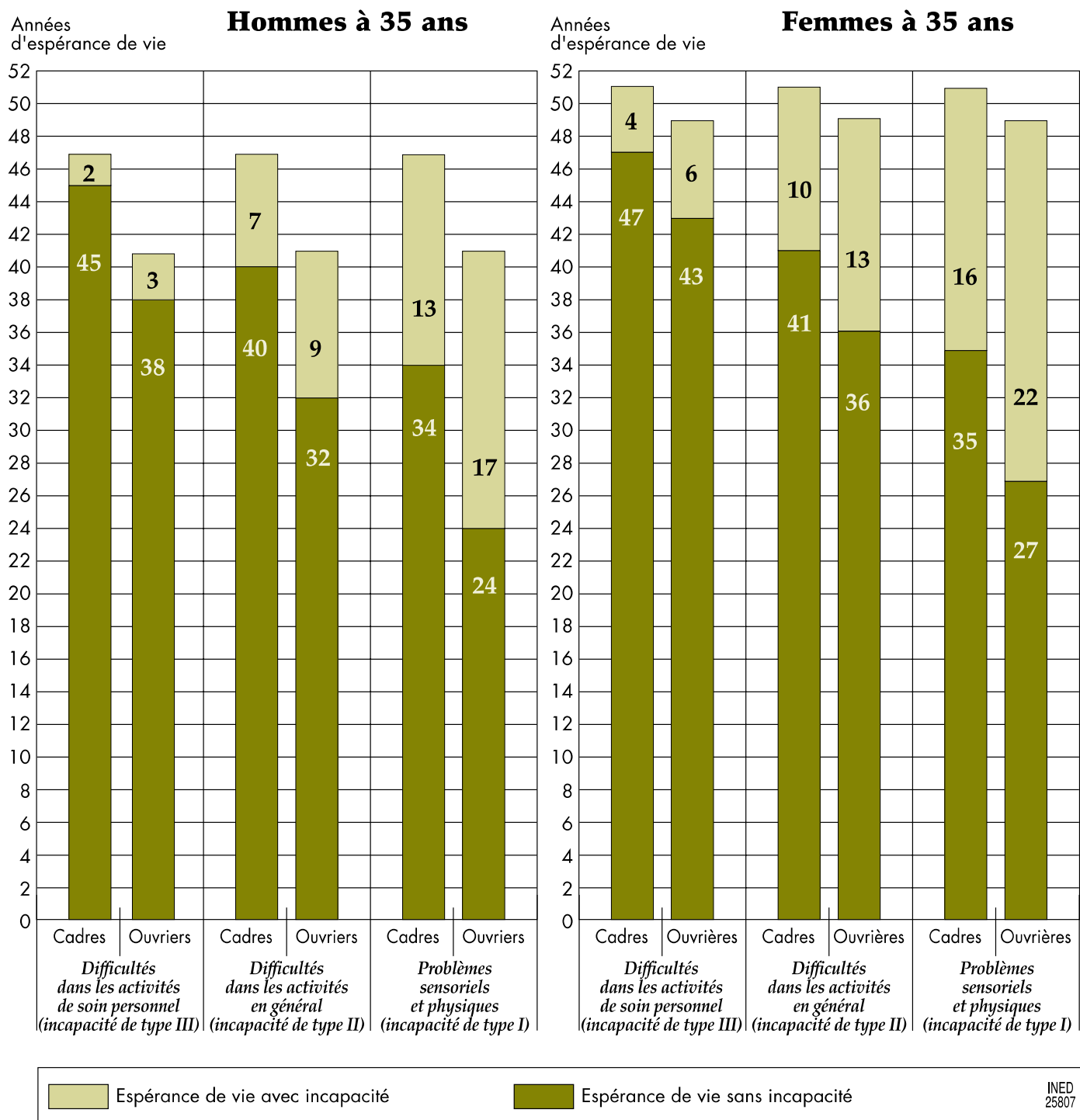
Document 2 : Évolution du niveau de vie relatif au revenu médian des individus selon leur âge de 1996 à 2008



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : en 2008, les personnes âgées de 50 à 54 ans disposent d'un niveau de vie médian 1,14 fois supérieur au niveau de vie médian observé la même année.

Source : INSEE, 2011.

Document 3 : Espérance de vie à 35 ans avec et sans incapacité selon le sexe chez les cadres et les ouvriers en 2003



Note : Les difficultés sont des incapacités à réaliser seul(e) les activités de la vie quotidienne. Les incapacités de type I sont des difficultés à voir, à entendre, ou à marcher, mais peuvent être compensées par des aides techniques. Les incapacités de type II sont des gênes ressenties dans les tâches domestiques ou autres. Les incapacités de type III sont des difficultés pour réaliser des activités de soins personnels comme la toilette, l'habillage ou l'alimentation, et créent une situation de dépendance.

Source : INED, *Population & Sociétés*, 2008.

Document 4 : Personnes déclarant des maladies ou des problèmes de santé chroniques et des symptômes selon le lieu de vie et le sexe (en %)

	Personnes vivant à domicile (11,4 millions)				Personnes vivant en institution (0,7 million)			
	Ensemble	Femmes	Hommes	Écarts femmes-hommes ¹	Ensemble	Femmes	Hommes	Écarts femmes-hommes ¹
Maladies ou problèmes de santé chroniques déclarés								
Maladies ou problèmes cardiovasculaires	43	40	46	- 7	37	37	37	
Infarctus du myocarde (crise cardiaque) ou séquelles	3	1	4	- 3	2	2	3	
Maladie des artères coronaires, angine de poitrine, angor	7	4	10	- 6	6	5	7	
Hypertension artérielle	34	34	33		21	22	17	
Accident vasculaire cérébral (AVC), attaque cérébrale ou séquelles	3	3	4		8	8	10	
Insuffisance cardiaque	9	8	11	- 3	13	12	13	
Cancers	6	5	6		5	5	6	
Maladies ou problèmes concernant les os et les articulations	63	70	53	+ 16	54	57	45	+ 9
Douleur ou affection chronique du dos ou du bas du dos	35	37	32		27	28	24	
Douleur ou affection chronique de la nuque ou des cervicales	19	24	14	+ 10	13	15	10	+ 4
Arthrose, rhumatismes, polyarthrite	53	60	43	+ 16	44	48	34	+ 11
Ostéoporose	9	15	1	+ 13	11	14	5	+ 9
Diabète	15	12	18	- 6	12	12	13	
Maladies ou problèmes neurologiques	2	3	2		39	41	34	+ 8
Maladie de Parkinson	1	1	1	- 1	5	4	6	
Maladie d'Alzheimer ou une autre démence	2	2	1		36	38	29	+ 9
Maladies ou problèmes urinaires ou rénaux	15	16	15		47	49	44	
Incontinence urinaire	12	13	11		46	47	41	
Problèmes rénaux tels qu'insuffisance rénale, néphrite, calculs des reins	5	4	5		5	5	7	
Dépression	7	9	3	+ 6	18	18	17	
Maladies ou problèmes oculaires	17	18	15		16	17	14	
Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)	4	5	3		7	8	5	
Cataracte	14	15	13		10	10	10	
Escarres	1	1	1		5	5	5	
Symptômes déclarés								
Essoufflement, difficultés respiratoires	26	26	25		26	25	29	
Toux persistante	11	11	11		12	11	14	
Jambes enflées	22	27	16	+ 9	29	30	26	
Problème de sommeil	30	36	23	+ 13	31	31	31	
Vertiges, évanouissements, étourdissements ou syncopes	15	17	12	+ 4	14	14	14	
Problèmes gastriques ou intestinaux, y compris constipation, flatulence, diarrhée	26	29	22	+ 6	31	32	30	
Fatigue, lassitude, épuisement	34	38	28	+ 8	50	51	48	
Manque d'appétit	8	9	6	+ 2	27	29	22	+ 6
Chute au cours des douze derniers mois	22	26	17	+ 7	44	43	44	
Hospitalisation au cours des douze derniers mois	19	19	19		30	29	35	- 7

1. Les écarts sont standardisés sur l'âge fin. Cela consiste à caler la structure par âge des hommes et celle des femmes sur celle de l'ensemble des seniors. Seuls les écarts significatifs sont reportés dans le tableau.

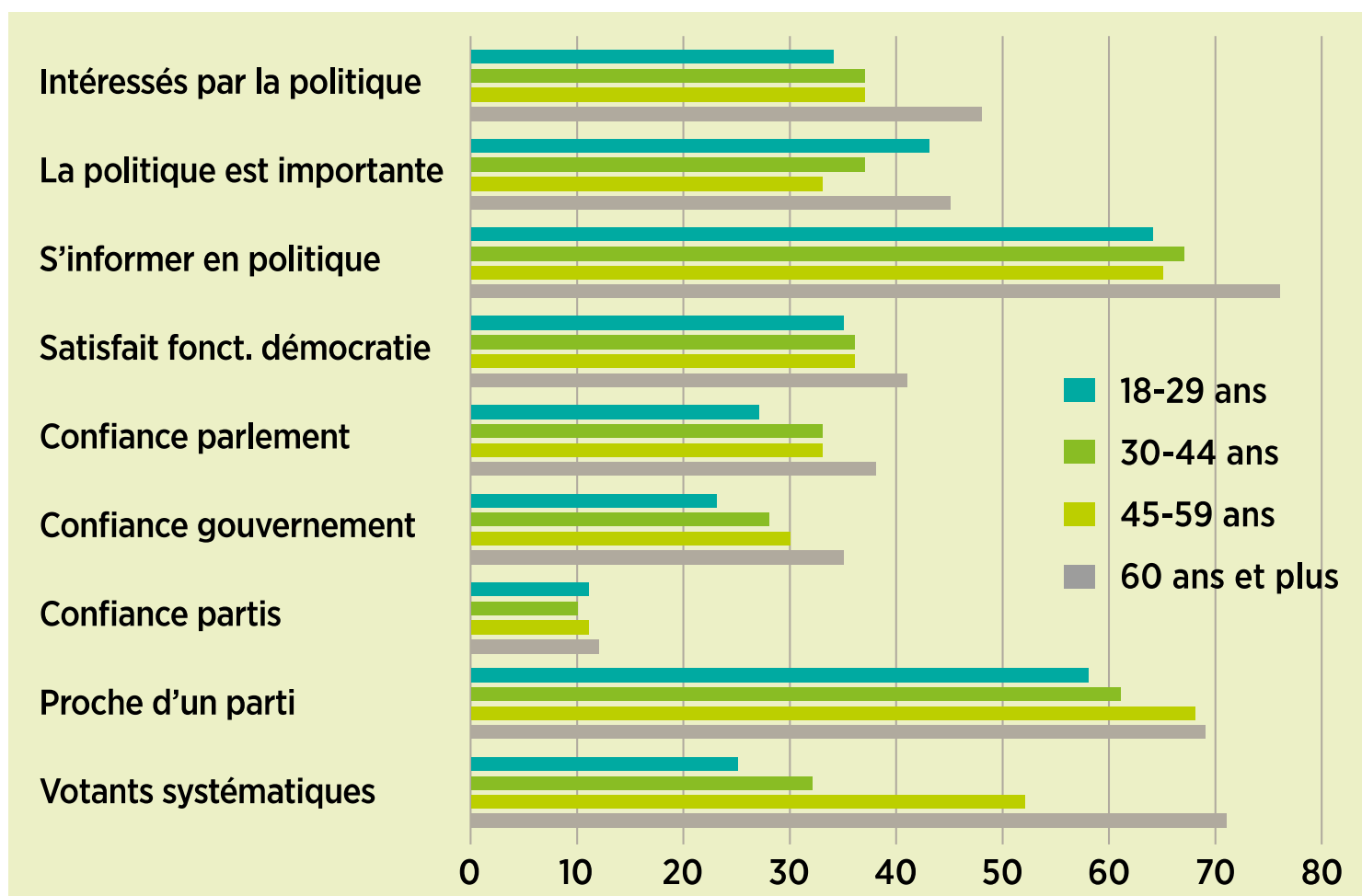
Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus résidant à domicile ou en institution.

Lecture : 43 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivant à domicile déclarent au moins une des maladies ou problèmes cardiovasculaires de la liste, contre 37 % en institution. À domicile, cela concerne 40 % des femmes et 46 % des hommes, et cet écart s'élève à sept points à structure d'âge identique.

Note : les symptômes retenus sont ceux dont la prévalence dépasse 10 % à domicile ou en institution.

Source : INSEE, « Les Seniors », France. Portait social, 2018.

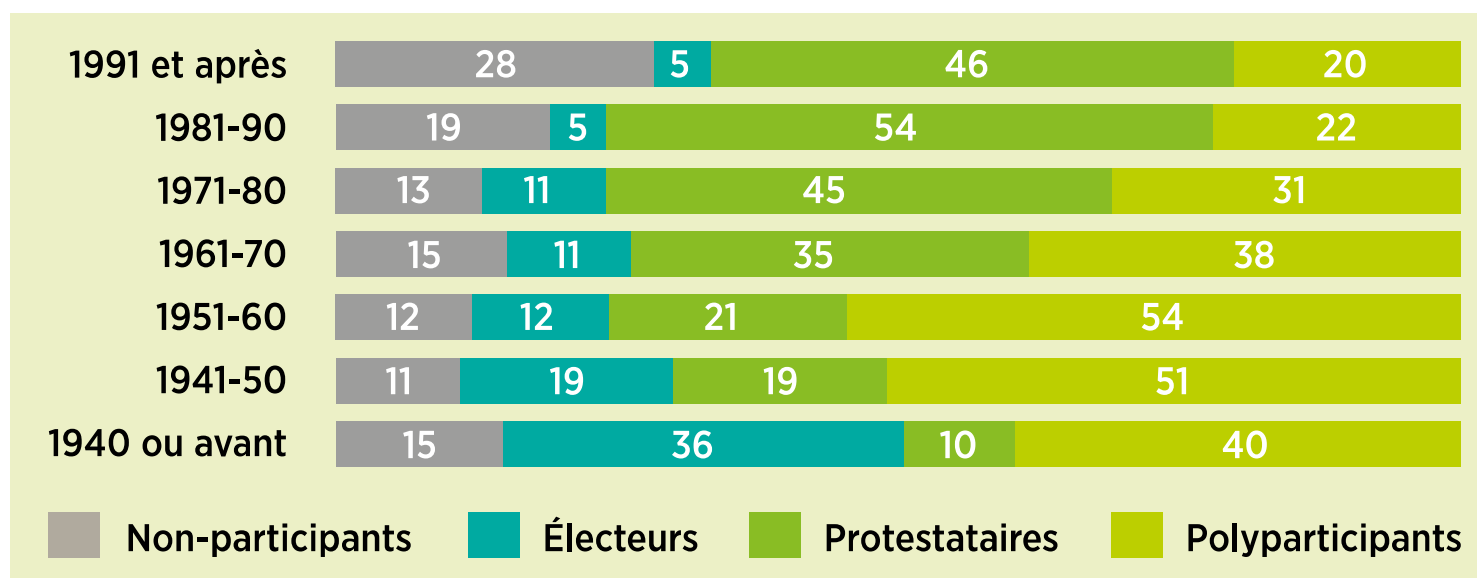
Document 5 : Le rapport à la politique selon les classes d'âge en France (en %)



Note : « Satisfait fonct. démocratie » signifie « satisfait du fonctionnement de la démocratie ».

Source : INJEP, 2021 (à partir de l'enquête européenne sur les *Valeurs* de 2018).

Document 6 : Les répertoires de participation selon les générations en France (en %)



Notes :

- Les individus « électeurs » désignent les citoyens qui votent systématiquement, mais s'abstiennent de protester.
- Les individus « protestataires » ont protesté récemment (pétition, manifestation, boycott, grève illégale) mais ne votent qu'épisodiquement.
- Les individus « polyparticipants » votent systématiquement et ont protesté récemment.
- Les individus « non-participants » ne votent pas systématiquement et n'ont jamais protesté.

Lecture : 28% des individus nés en 1991 et après appartiennent à la catégorie des « non-participants ».

Source : INJEP, 2021 (à partir de l'enquête européenne sur les *Valeurs* de 2018).

Document 7 : Un « travail de vieillissement » socialement différencié

L'organisation du vieillissement est parfois prévue de longue date : Madame Paton (84 ans, veuve de général) et son mari avaient décidé d'entrer en [maison de retraite] « un jour ou l'autre, pour ne pas gêner les enfants ». Veuve avant l'âge de 70 ans, elle prend finalement seule la décision d'y entrer : « J'ai dit "j'entrerais à 80 ans". Et en effet, je suis entrée à 80 ans ! »

La séparation avec le domicile est décidée pour assumer individuellement son vieillissement. [L'entrée en maison de retraite permet le recentrage stratégique sur des investissements qui retardent] les effets du vieillissement [...]. La marche et la mémoire, capacités emblématiques de l'autonomie, sont les capacités à préserver en priorité : « Quand il fait beau, je vais faire un petit tour dehors, quand il fait pas beau, je fais un petit peu le tour des couloirs » (Madame Gervais, 87 ans, ancienne comptable). Les facultés intellectuelles sont sollicitées de multiples manières. Madame Berthet (89 ans, veuve de professeur agrégé) s'oblige à apprendre « les choses les plus diverses : du Péguy, du Rimbaud, du Victor Hugo, [...] ». Le caractère stratégique de ces déprises ne signifie pas que les personnes âgées pensent décider de leur vieillissement : elles sont très conscientes au contraire des aléas du temps [mais] elles anticipent différents scénarios de vieillissement [...].

Les déprises tactiques [sont des adaptations aux effets imprévus de l'avancée en âge] et se distinguent des déprises stratégiques anticipées de longue date [...]. Elles nomment le travail de reconstruction d'une autonomie [après] l'apparition de handicaps ou de reconfigurations familiales brutales. Il s'agit, une fois la surprise du changement intervenue, de restaurer des facultés mises à mal. [Après une chute], Madame Tisserant (88 ans, veuve d'un courtier d'assurances) a fourni, pour remarcher, des efforts considérables qu'elle s'astreint à répéter quotidiennement. « Après la toilette, je prends mon déambulateur, je monte jusqu'à la fenêtre là-bas, et je reviens ; après, je fais avec ma canne, et je reviens. Et il est déjà onze heures. » Si certains domaines de la pratique sont préservés, voire font l'objet de reprises en main, d'autres activités, jugées moins essentielles, voire problématiques, sont abandonnées après réflexion. Madame Moulin (74 ans, ancienne secrétaire administrative dans une banque) a ainsi renoncé à participer aux voyages proposés par la maison, quand elle continue à se joindre aux autres résidents pour les sorties au restaurant. [...].

Enfin, certaines déprises sont contraintes par le corps qui trahit, ou par l'entourage familial ou médico-social [...]. Ces déprises [imposées] sont alors souvent mal acceptées, parce qu'elles n'ont pas été anticipées, qu'elles diminuent l'autonomie de la personne âgée [et] la réduisent au statut de mineur. [...] « Je vais vous dire, la première chose qui m'a manquée, c'est quand ils m'ont interdit de conduire. J'ai conduit pendant cinquante-deux ans. J'avais une voiture, une Citroën, une BX, qu'il a fallu que je vende, eh ben, j'ai eu gros sur la patate. Mais c'est le cardiologue, il m'a interdit de conduire. [...] Y a quatre ans que je conduis plus, quoi ! » (Monsieur Chapelle, 78 ans, ancien chauffeur routier). L'abandon de la conduite automobile, emblématique de l'autonomie et fondatrice de l'identité professionnelle, s'est ainsi opéré dans la douleur. [...] Madame Ruel (86 ans, ancienne employée), handicapée par de fréquents vertiges, ne peut plus prendre de vacances : « Non, ma fille m'emmène pas avec elle... Elle m'a dit : "Oh, je serais obligée de m'occuper de toi". Ça, ça m'a fait mal au cœur. » [...] Monsieur Bergerot (65 ans, ancien ouvrier) commente ainsi son passage au fauteuil roulant : « Je suis obligé de m'incliner. » Les personnes qui subissent leur vieillesse répètent alors, de manière quasi incantatoire, comme un conseil, « il faut pas vieillir », sans pour autant décliner les moyens d'éviter la vieillesse ou de la freiner, ce qui en atteste le caractère inexorable.

Source : Isabelle Mallon, « Le « travail de vieillissement » en maison de retraite », *Retraite et société*, 2007.